UNE VISION D'AVENIR

Le Cégep de Jonquière
au coeur des **énergies vertes**

RAPPORT ANNUEL **2011** | **2012**

CÉGEP DE JONQUIÈRE

UNE VISION D'AVENIR

Table des matières

Mot de la présidente du conseil d'administration et de la directrice générale **2**

Le plan stratégique 2010-2015 – Bilan de l'année ..... **3 à 11**

La Fondation Asselin du Cégep de Jonquière **11**

Le Centre d'études collégiales en Charlevoix **12, 13**

Distinctions **14**

Quelques chiffres
- La réussite des élèves **15**
- Le soutien à l'apprentissage **15**
- L'effectif scolaire **16**

Les affaires financières
- Réinvestissement à l'enseignement collégial
  Annexe S034 ..... **17**
- Plan de réduction des dépenses de nature administrative
  et de la taille du personnel d'encadrement et administratif **18**
- Mesures de soutien favorisant de saines habitudes de vie
  Annexe S035 ..... **19**
- Les états financiers **20, 21**

Les instances
- Le conseil d'administration **22**
- Le comité exécutif **22**
- La commission des études **22**

Le code d'éthique et de déontologie des administrateurs du
Cégep de Jonquière **23, 24**

Mot de la présidente du conseil d'administration et de la directrice générale

Mesdames,
Messieurs,

Nous sommes heureuses de vous soumettre le rapport annuel 2011-2012 du Cégep de Jonquière. À sa lecture, vous constaterez que notre maison d'enseignement est en plein essor et qu'on y retrouve des actrices et des acteurs engagés, dynamiques et décidés à faire reconnaître le Cégep de Jonquière comme un intervenant de premier plan dans la collectivité et dans l'ensemble de la région.

La mise en œuvre du plan stratégique se poursuit à un rythme soutenu et mobilise la communauté dans la réussite éducative, le déploiement de projets novateurs en termes d'expertise et de recherche et le développement du plein potentiel des individus qui composent la communauté collégiale.

Parmi les faits saillants qui ont marqué le quotidien de notre établissement, mentionnons d'abord l'adoption de politiques et de règlements, notamment le *Règlement relatif à la vie étudiante au Cégep de Jonquière*. Sous la gouverne de la Direction des affaires étudiantes et communautaires, ce règlement, après avoir fait l'objet d'un large consensus, vise à rallier les étudiantes et étudiants du Cégep en regard de certaines conduites et pratiques citoyennes et à susciter l'autodiscipline et la responsabilisation.

Conscient du fait que les secteurs et les activités de recherche connaissent une progression constante, il est devenu impératif pour le collège de se doter d'une *Politique d'éthique de la recherche avec des êtres humains*. Elle a pour objet de s'assurer que les chercheurs du collège adoptent des règles éthiques généralement reconnues. Ces règles assurent que dans la pratique, les participantes et participants aux différentes recherches initiées à l'interne puissent vraisemblablement constater que leurs droits, leur dignité et leur intégrité sont reconnus et respectés.

Toujours au chapitre de la recherche, le Cégep de Jonquière s'est vu octroyer, en mai dernier, par le Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada (CRSNG), une chaire de recherche industrielle, appelée TERRE (Technologies des énergies renouvelables et rendement énergétique). Cette nouvelle entité bénéficiera d'un investissement de deux millions sur cinq ans. Ses chercheurs concentreront leurs travaux sur le couplage multifilière sous des conditions nordiques dans un contexte de production d'énergies vertes et de gestion intelligente des réseaux. La chaire prévoit aussi développer un concept novateur permettant de subvenir aux besoins énergétiques des communautés occupant des sites isolés.

Cette nouvelle chaire soulève un engouement certain et viendra confirmer, à court terme, la présence d'un nouveau créneau d'excellence au Cégep de Jonquière.

Enfin, pour s'assurer d'évoluer dans un milieu de travail sain et sécuritaire, une politique instaurant de nouvelles pratiques en matière de gestion de santé et de sécurité a également été adoptée.

Les travaux de réfection majeure de la résidence étudiante (pavillon Piekouagami) sont maintenant terminés. Ainsi, le complexe résidentiel a pu augmenter sa capacité d'accueil de 179 à 212 chambres locatives. Cette expansion est pertinente d'autant plus que l'augmentation des étudiantes et étudiants internationaux est constante et que la résidence constitue un lieu d'accueil bien adapté pour ces nouveaux arrivants.

Les travaux entourant le projet de Centre d'amélioration, de maintien et de promotion de la santé (CAMPS) et la Fondation Campus Charlevoix se poursuivent. Ils mobilisent une vaste gamme de partenaires du milieu externe et un nombre impressionnant de personnes à l'interne qui se rallient tous à une cause commune. La concrétisation de ces deux projets majeurs confirmera le rôle proactif du Cégep de Jonquière et du Centre d'études collégiales en Charlevoix.

L'ère du numérique est bel et bien amorcée et le Cégep de Jonquière a cru bon d'y adhérer par le déploiement d'une stratégie Cégep 2.0. Un premier volet de cette initiative a été formalisé en implantant pour l'ensemble du personnel un programme d'acquisition et d'utilisation de tablettes numériques, à des fins professionnelles et personnelles.

Il est important de souligner la rigueur, le professionnalisme et l'assiduité des membres du conseil d'administration dans le suivi de la gouvernance du Cégep et de ses nombreuses constituantes, et ce, tant sur le plan organisationnel que sur celui des aspects matériels et financiers.

Nous voulons souligner que les réalisations énumérées dans ce rapport sont la conséquence d'un travail soutenu de tous les membres du personnel, des gens mobilisés par la réussite et le développement du plein potentiel de chaque étudiant.

Nous vous prions d'agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

La présidente du conseil d'administration,

Thérèse Desgagné

La directrice générale,

Guylaine Proulx

BILAN DE L'ANNÉE 2011-2012

Le bilan annuel 2011-2012 inclut les activités réalisées en soutien à la réussite ainsi que celles réalisées pour les programmes conduisant à des carrières scientifiques (Annexe S019).

Le plan stratégique 2010-2015 en est à sa troisième année d'application. Tous les efforts ont été déployés par les membres des différentes équipes pour poursuivre les stratégies amorcées et relever les défis proposés. Voici, par orientations et objectifs, les résultats de cette troisième année d'implantation.

ORIENTATION 1

Déployer une offre de formation favorisant la prise en charge, l'engagement et la réussite éducative des élèves

Objectif 1

Mettre en œuvre des mesures différenciées d'aide à la réussite qui résultent d'un diagnostic propre à chaque programme d'études de même qu'aux disciplines ciblées

- Différents modèles de suivi des informations relatives à la réussite ont été élaborés :
  - Production de fiches d'évaluation continue annuelle pour les 25 comités de programmes;
  - Élaboration du rapport synthèse d'évaluation continue;
  - Élaboration d'un outil standardisé de rapport annuel – les tableaux de bord ont été modifiés pour se comparer au réseau.
- Portrait des caractéristiques des garçons qui étudient dans nos programmes en techniques physiques.
- Mise en place de différentes mesures pour favoriser la réussite en mathématiques dans les programmes :
  - Expérimentation du tutorat par les pairs;
  - Arrimage des contenus et des activités d'apprentissage avec le programme en Technologie de la mécanique du bâtiment;
  - Arrimage secondaire-collégial;
  - Atelier pédagogique sur les dossiers d'apprentissage en mathématiques;
  - Écriture du plan-cadre du cours complémentaire *Tutorat en mathématiques.*

Le programme de Technologie de la mécanique du bâtiment.

- Instauration de différentes mesures visant l'accroissement de l'accessibilité et de la fréquentation des centres d'aide à la réussite :
  - Le centre d'aide en français – Plus de 474 rencontres ponctuelles de 30 minutes ont eu lieu permettant aux élèves de corriger leurs textes avant la remise. Plusieurs services sont offerts tels un service d'autocorrection, une aide ponctuelle et un site éducatif visant à appuyer le professeur dans son enseignement du français. Un atelier de deux heures est également offert chaque session pour les élèves qui désirent mettre à jour leurs connaissances sur la structure de l'épreuve uniforme en français. Chaque session réunit deux groupes d'environ 25 tuteurs qui sont formés pour amener les élèves à améliorer leurs compétences en écriture. Plus de 238 élèves ont participé au tutorat par les pairs. La dictée diagnostique finale a permis de constater une amélioration de 50 % en orthographe après une session de fréquentation. Après trois années d'expérimentation des nouveaux services au centre, le taux de réussite est passé de 74 % à 82 % à l'automne 2010 et à 83,4 % à l'automne 2011;
  - Le centre d'aide en mathématiques – Près de 765 rencontres ponctuelles ont eu lieu au centre d'aide en mathématiques au cours de l'année. Des rencontres hebdomadaires en petits groupes de trois élèves supervisés par un enseignant ont permis à 69 % des 45 élèves participant de réussir leurs cours de mathématiques. Près de 1372 élèves ont fréquenté l'Épicentre, local situé au département et où les élèves peuvent faire des mathématiques tout en ayant accès facilement à l'aide d'un enseignant;
  - Le centre d'aide en philosophie – Quatre modules sont offerts à des groupes de six élèves selon leurs besoins. Chaque module s'échelonne sur trois semaines à raison de 50 minutes/semaine. Plus de 156 élèves ont participé à au moins un module. Un sondage dévoile que la majorité des participantes et participants a constaté une amélioration de ses habiletés en philosophie. Une aide ponctuelle est aussi offerte par les enseignants en philosophie;
  - Le centre d'aide en anglais – Une aide ponctuelle est offerte aux élèves par les enseignants. Durant l'année, 543 rencontres ont eu lieu. Un tutorat par les pairs est également offert, ce qui a permis à 61 élèves d'en bénéficier. De façon générale, les élèves soutenus par un tuteur réussissent leurs cours d'anglais.
- Mise en place d'ateliers divers, adaptés à des clientèles propres à chacun des 14 programmes concernés et auxquels plus de 200 élèves ont participé. Nombre de ces formations ont été données aux élèves pour leur fournir des moyens d'améliorer leur réussite, qu'il s'agisse des 32 ateliers sur la recherche documentaire, de quelques autres sur la gestion du stress et de celles portant sur les stratégies d'études efficaces. Des périodes d'étude sous supervision ont également

été prévues pour les étudiants-athlètes en football. Un soutien pédagogique personnalisé a été offert à plus de 35 étudiants par l'éducateur spécialisé et des interventions individuelles ont été réalisées pour les élèves en difficulté.

- Offre, pour le personnel enseignant, d'un soutien pédagogique ponctuel en lien avec la réussite au moyen de suivis individuels et d'accompagnement d'équipes de travail.
- Organisation d'ateliers pédagogiques favorisant le codéveloppement professionnel auxquels 60 enseignants ont pris part. De plus, trois journées pédagogiques ont eu lieu et près de 130 personnes y ont participé.
- Présentation portant sur la transition secondaire/collégiale et l'adaptation en période de changement à laquelle deux groupes d'étudiantes et étudiants en Art et technologie des médias (ATM), option télévision, ont assisté.
- Développement de divers moyens de dépistage des élèves à risque :
  - La signature de 362 contrats d'engagement à la réussite a permis à plusieurs élèves d'être dirigés vers les différents centres d'aide ou vers les services professionnels. De plus, 186 rencontres de mi-session ont eu lieu avec ces élèves, dont 44 rencontres obligatoires.
- Accès à un service d'aide financière unique en région disponible pour les élèves. Plus de 1 300 étudiantes et étudiants ont reçu plus de quatre millions de dollars en prêts et bourses du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport et 90 élèves ont bénéficié du fonds de secours, lequel est constitué de 10 000 $ en dons. De plus, 66 élèves ont occupé un emploi au Cégep dans le cadre du programme études-travail.

Objectif 2

Adapter la pédagogie selon les avancées et l'évolution de la recherche en matière d'éducation

- Mise en place d'un comité en technologies des énergies renouvelables et du rendement énergétique regroupant des participantes et participants de neuf programmes en techniques physiques. Près de 300 activités d'apprentissage ont été insérées dans les plans-cadres de chacun des neuf programmes en techniques physiques.
- Offre d'un soutien basé sur l'approche réflexive pour ce qui est de l'accompagnement de la relève enseignante. Ce sont 14 nouveaux enseignants qui ont pu bénéficier, chaque session, de l'accompagnement d'un enseignant d'expérience alors que 18 enseignants se sont inscrits à la formule collective, à chacune des deux sessions.
- Réalisation d'activités avec les différents départements d'enseignement visant l'intégration des centres d'expertises pour l'amélioration des programmes, notamment une implication du Centre de production automatisée dans le programme d'attestation d'études collégiales TERRE ainsi que dans le projet de la chaire sur les énergies renouvelables.
- Affectation de trois enseignants et d'une professionnelle à divers projets de recherche appliquée, d'aide technique et d'information au centre de recherche ÉCOBES.

AEC TERRE–Technologies des énergies renouvelables et rendement énergétique.

Julie Sauvageau, Chantal Papillon, Marie-Josée Olsen, Carolyn Bergeron et Catherine Bergeron du PARÉ.

Objectif 3

Implanter des mesures de valorisation et d'amélioration du français écrit et parlé

- Adoption de la *Politique de la valorisation de la langue française* par le conseil d'administration en 2011-2012.
- Formation d'un comité de valorisation de la langue française composé de dix personnes qui s'est réuni à plusieurs reprises et a mis en place une stratégie d'appel et d'analyse de projets en lien avec la valorisation de la langue. Trois projets ont reçu l'assentiment du comité.
- Accompagnement et soutien sont apportés au personnel de Mastera Formation continue afin d'assurer le contrôle de la qualité des documents produits.
- Rédaction d'une chronique portant sur le français dans l'Infolettre de Mastera – Formation continue qui donne des informations utiles, des règles, des trucs sur l'orthographe, la syntaxe, la grammaire, la ponctuation et la typographie.

- Élaboration d'un programme d'animation parascolaire pour la valorisation de la langue française proposé aux élèves. Dix-sept activités ont été offertes aux élèves de tous les programmes ainsi qu'au personnel pour une participation de 3 151 personnes.

ORIENTATION 2

Favoriser l'accessibilité et la poursuite d'études collégiales pour le plus grand nombre

Objectif 4

Améliorer l'attraction et la rétention dans l'ensemble de nos programmes d'études

- Présentation des résultats de la « Relance » et diffusion aux conseillers d'orientation des écoles secondaires de la région.
- Offre d'un encadrement en orientation professionnelle apporté aux étudiantes et étudiants inscrits dans un programme d'intégration en collaboration avec les enseignants de ces programmes.
- Disponibilité d'une conseillère en orientation, une journée par semaine, pour effectuer des activités en classe ou pour recevoir des étudiantes et étudiants en consultation individuelle. Ce sont 47 étudiantes et étudiants qui ont bénéficié de rencontres individuelles sur 60 personnes assistant aux cours en groupe.
- Distribution d'un questionnaire aux étudiantes et étudiants qui décident d'abandonner un programme d'études conduisant à une attestation d'études collégiales. Ce questionnaire permet de définir les causes d'abandon et de déterminer les actions à entreprendre pour apporter des améliorations.
- Plusieurs activités de soutien aux projets de mobilité étudiante ont été réalisées :
  - Promotion des bourses d'études en Chine (trois bourses ont été obtenues par nos finissants);
  - Accompagnement offert dans l'organisation des séjours d'étudiantes et d'étudiants à l'étranger : 15 projets ont été réalisés en 2011-2012 et 68 élèves ont voyagé à l'étranger.
- Réalisation de 41 projets pédagogiques dont 16 activités visant à maintenir les nouveaux inscrits dans les programmes menant à des carrières scientifiques et technologiques, et 17 visites industrielles pour une participation totale de 2 400 élèves.
- Accueil et intégration des étudiantes et étudiants internationaux : encadrement en dehors des heures de cours de façon à faciliter leur intégration dans leur nouveau milieu de vie.

Signature d'un partenariat avec l'Éthiopie.

De plus, un accompagnement personnalisé est offert à celles et ceux qui vivent des situations difficiles.

- Réalisation de plusieurs missions de recrutement. Ce sont de nouvelles étudiantes et de nouveaux étudiants au nombre de 11 en provenance de la Nouvelle-Calédonie qui ont été admis au cours de l'année. Des missions de recrutement en France et à l'île de la Réunion ont été privilégiées par le Comité régional de recrutement international et d'intégration. Au Cégep de Jonquière, comparativement à l'an dernier, neuf personnes de plus de la France et trois personnes de plus de l'île de la Réunion ont été admises.
- Participation aux salons Édu-Canada de Dakar, Bamako ainsi qu'au Douala et au Forum de l'étudiant de Casablanca. Deux élèves du Sénégal et huit du Cameroun ont été admis à Jonquière.
- Sélection de onze étudiantes et étudiants étrangers qui ont pu bénéficier d'une bourse d'excellence soit quatre de plus qu'en 2010-2011. Sept étudiantes et étudiants bénéficient du programme d'exemption des frais de scolarité majorés, ce qui représente un de plus que l'an dernier.
- Choix du Cégep de Jonquière par six boursiers en provenance du Mexique à la suite d'une entente de coopération conclue entre le Mexique et le gouvernement du Québec.
- Programme Cégépien d'1 jour permettant aux élèves de 5e secondaire de passer une journée au Cégep dans le programme de leur choix pour les aider à préciser leur projet d'études au collégial. En 2011-2012, 64 % des 239 participantes et participants ont annoncé leur intention de s'inscrire dans les programmes visités.
- Programme de bourses d'aide au logement, qui s'adresse aux élèves de l'extérieur de la région inscrits dans des programmes techniques ciblés, ayant permis à sept élèves d'obtenir une bourse de 1 000 $.

- Campagne de recrutement importante portant sur les techniques physiques ayant permis de maintenir la clientèle 2011-2012 au même niveau que l'année précédente, et ce, malgré la baisse démographique dans les écoles secondaires de la région.
- Dix-sept tournées d'information scolaire ont été complétées au niveau provincial et près de 38 écoles ont été visitées.
- Tenue de la deuxième édition de l'activité « visite VIP » des conseillers en orientation au cours de laquelle 36 conseillers en orientation en provenance de toutes les régions du Québec ont pu découvrir les programmes et les installations en Art et technologie des médias.

Objectif 5

Proposer des modèles d'organisation de la formation qui tiennent compte du contexte de vie des adultes

- Mastera Formation continue travaille à mettre en place une nouvelle technologie de formation en ligne qui permettra d'élargir l'offre de service globale et d'établir ou consolider des partenariats avec d'autres organisations et établissements d'enseignement.
- Constitution, en 2011-2012, de six cohortes dans les programmes d'attestations d'études collégiales suivants :
  - Caissier/caissière dans une institution financière;
  - Conception mécanique;
  - Techniques d'éducation à l'enfance;
  - Bureautique et comptabilité;
  - Techniques d'aide aux personnes âgées ou en perte d'autonomie;
  - Technologies des énergies renouvelables et rendement énergétique.

Objectif 6

Consolider, diversifier et renouveler l'offre de service selon les nouvelles réalités pédagogiques, sociales, économiques et régionales.

- Production par ÉCOBES Recherche et transfert d'un portrait des caractéristiques des garçons qui étudient dans les programmes en techniques physiques.

Révision des activités d'apprentissage en Techniques de l'informatique pour intégrer les applications mobiles.

- Dans le cadre des évaluations de programmes à la formation continue, les attentes et la réalité de vie des étudiantes et étudiants sont vérifiées à la fin du programme, l'évaluation étant réalisée lors d'une plénière. Un sondage est mené auprès de la cohorte pour connaître le degré de satisfaction des étudiantes et étudiants sur l'efficacité du programme, sa cohérence, les ressources impliquées, les méthodes pédagogiques utilisées et la pertinence du programme.

Accueil des étudiants au Centre linguistique.

Des questionnaires sont aussi distribués aux finissants des programmes d'études techniques. Des plans d'action sont élaborés selon les enjeux déterminés.

- Quatre évaluations en profondeur de programmes techniques ont été complétées ainsi que six évaluations de programmes conduisant à des attestations d'études collégiales en 2011-2012.
- Quarante-cinq plans-cadres ont été créés ou ont fait l'objet de modifications dans quatre programmes menant à des attestations d'études collégiales, et ce, en 2011-2012 :
  - Stratégies et animation de réseaux sociaux;
  - Bureautique et comptabilité;
  - Animation et coordination d'activités culturelles et communautaires;
  - Technologies des énergies renouvelables et du rendement énergétique (TERRE).
- De nombreuses modifications ont été apportées aux programmes :
  - Révision des activités d'apprentissage pour les neuf programmes en techniques physiques afin de les adapter aux énergies renouvelables;
  - Révision des activités d'apprentissage en Techniques de l'informatique pour intégrer les applications mobiles;
  - Suivi du plan d'optimisation du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS) pour trois programmes;
  - Suivi du dépôt du programme de diplôme spécialisé d'études techniques en Électromécanique des énergies renouvelables.
- Révision du programme de Génie chimique au cours de l'année.
- Révision de la *Politique institutionnelle d'élaboration et d'évaluation des programmes* (PIEEP) faite en fonction des modifications apportées aux conventions collectives.
- Réorientation des cours de psychologie pour les programmes de Techniques de travail social, Soins infirmiers, Techniques d'éducation à l'enfance, Techniques d'éducation spécialisée et production de la matrice des compétences par session et par année pour ces quatre programmes.
- Élaboration d'un projet pilote en collaboration avec le Centre de santé et des services sociaux de Jonquière mis en place afin d'offrir aux élèves en difficulté un service de première ligne en travail social.

- Développement de trois ententes de partenariat pour offrir en commun, un ou des programmes d'études en provenance d'autres cégeps :
  - Troubles envahissants du développement;
  - Développement d'applications pour appareils mobiles;
  - Spécialistes en tests de logiciels.
- Offre de 200 heures de formation préparatoire au marché du travail pour l'ensemble des finissants des programmes techniques.
- Mise en marché de plusieurs offres de service de formation continue par Mastera – Formation continue, le Centre de production automatisée (CPA) et le Centre NAD, adaptées aux besoins des entreprises et organisations. En effet, près de 1 350 personnes ont suivi des formations créditées et sur mesure chez Mastera Formation continue, 224 personnes ont fait de même pour les 67 activités offertes par le Centre de production automatisée et 532 personnes ont participé aux 64 activités offertes par le Centre NAD. Plusieurs formations linguistiques en anglais, français et espagnol ont été offertes au personnel du Cégep de Jonquière ainsi qu'à la communauté régionale. Le programme d'immersion française attire une clientèle nationale et internationale et le programme Anglais, langue seconde, a reçu 177 boursières et boursiers, dont 25 étudiantes et étudiants de l'Espagne et 18 étudiantes et étudiants du Qatar.

Les élèves bénéficient de services adaptés.

particuliers.
- Soutien et accompagnement hebdomadaire en orthopédagogie offerts à environ 45 étudiantes et étudiants qui présentent des troubles d'apprentissage.
- Près de 44 élèves inscrits aux services adaptés ont bénéficié de certains accommodements lors de la passation de l'épreuve uniforme de français. Parmi eux, 59 % ont réussi l'épreuve.

Objectif 7

Assurer une articulation interordres qui favorise les continuums de formation

- Participation active aux différents comités de la table interordres en éducation du Saguenay–Lac-Saint-Jean (comité exécutif, comité destination formation, comité de coordination).
- Poursuite des ententes DEC-BAC avec différentes universités pour les programmes de Techniques administratives, Technologie du génie industriel et Chimie analytique.

ORIENTATION 3

Agir en fonction du maintien et du développement d'un milieu de vie attrayant, stimulant et harmonieux

Le conseil d'administration a adopté le *Règlement relatif à la vie étudiante au Cégep de Jonquière*. Par ce règlement, le Cégep reconnaît sa responsabilité dans la création d'un environnement propice à la réalisation de sa mission éducative et à l'importance d'un climat favorable à l'atteinte des objectifs de l'établissement. Le Cégep s'engage à procurer aux étudiantes et étudiants un milieu de vie et d'études sain, sécuritaire et stimulant, dans le respect de toutes les personnes qui composent la communauté collégiale.

Objectif 8

Soutenir les élèves éprouvant des difficultés d'adaptation, d'apprentissage, de même que des déficiences fonctionnelles

- Envoi d'une lettre aux étudiantes et étudiants les informant des services offerts (éducateur spécialisé, soutien pédagogique, etc.).
- Travail d'un comité regroupant différents professionnels permettant d'assurer un soutien aux enseignants ayant des clientèles qui présentent des difficultés d'adaptation, d'apprentissage ou des déficiences fonctionnelles.
- Tenue de rencontres de sensibilisation et d'information auprès des enseignants au sujet des différents services offerts aux étudiantes et étudiants ayant des besoins

Comédie musicale Glee au Cégep de Jonquière.

Objectif 9

Stimuler l'implication sociale, culturelle, sportive et communautaire des élèves et du personnel

- Plusieurs activités culturelles, sportives et communautaires adaptées au contexte de vie des élèves ont été organisées :
  - Tenue de la 33e édition de la finale locale de *Cégeps en spectacle*;
  - Production de la comédie musicale *Glee*, traduite, adaptée et réalisée par les élèves (935 spectateurs, implication de 88 élèves);

L'équipe de natation a fait son entrée parmi les équipes sportives du Cégep.

- Tenue de l'événement *Action-Réaction* dont l'objectif est de développer une zone nationale d'échanges artistiques sur la performance;
- Tenue du *Festival intercollégial de danse* pendant lequel plus de 400 danseurs provenant d'une trentaine de collèges se sont produits devant 2370 spectateurs;
- Participation à la neuvième édition locale et à la première édition régionale du concours *De l'Âme à l'écran;*
- Plusieurs équipes sportives, masculines ou féminines, sont actives et compétitionnent dans différentes disciplines (football, volleyball, soccer, basketball, etc.);
- Démarrage de l'équipe intercollégiale de natation mixte;
- Tenue de la huitième édition de la soirée *Mérite étudiant 2012* où un record de participation a été enregistré (190 personnes);
- Organisation d'un stage d'entraîneurs incluant un stage de formation de trois jours en basketball, sous la supervision d'un entraîneur de renommée internationale;
- Quatre inscriptions dont deux finalistes dans le programme *Forces Avenir* au collégial;
- Promotion de la reconnaissance de l'engagement étudiant qui a permis à 129 étudiantes et étudiants d'obtenir une mention sur leur bulletin;

Accueil du personnel en août 2011.

- Établissement hôte et participation à l'événement régional *Expo-sciences*;
- Diffusion des événements sportifs audio et vidéo sur le Web dans le cadre du projet *Sport en direct* par les étudiantes et étudiants en Art et technologie des médias du Cégep de Jonquière (60 étudiantes et étudiants impliqués et une cote d'écoute de près de 900 auditeurs).

- Organisation d'activités de reconnaissance et d'engagement du personnel :
  - Activité d'accueil de l'automne 2011 (365 participantes et participants), café-brioche à l'activité d'accueil en janvier (230 participantes et participants), soirée du personnel retraité;
  - Tenue de la 31e édition de la cérémonie des bourses du Cégep de Jonquière au cours de laquelle 89 bourses ont été remises dans différents secteurs, pour un montant totalisant 85 000 $.

Objectif 10

Améliorer les actions en santé, mieux-être et environnement

- Adoption, par le conseil d'administration, de la *Politique en santé et sécurité au travail* dont l'objectif est d'améliorer les actions en santé, mieux-être et environnement.
- Élaboration d'un plan d'action pour inclure l'enseignement de la santé et sécurité au travail dans les programmes. Ce plan traite de la sécurisation des lieux et des équipements, de l'établissement de processus de prévention et de l'intégration des pratiques sécuritaires dans les programmes d'enseignement. Il a été déposé et approuvé par la Commission de la santé et de la sécurité au travail.
- Mise en place d'un programme d'activités sportives offert aux membres du personnel et auquel participent 182 personnes réparties dans 11 activités sportives à la session d'automne alors que 187 personnes bénéficient des 12 activités offertes à l'hiver.
- Tenue de la troisième édition d'un défi sportif interprogrammes. Huit programmes d'études regroupant 60 étudiantes et étudiants ont participé à l'activité.
- Poursuite des travaux du comité de santé globale dans le cadre de l'implantation de l'approche *Entreprise en santé*.
- Tenue de cinq séances de cuisine collective. Cette activité a pour but de sensibiliser les étudiantes et étudiants à l'importance d'une saine alimentation à moindre coût. Plus de 40 élèves ont participé à ces activités.
- Présentation théâtrale et musicale de la pièce *Sac à dos de la vie* dont l'objectif visait à informer, outiller et répondre aux interrogations de l'auditoire sur la problématique du suicide.
- Réalisation par le comité d'action et de concertation en environnement (CACE) de diverses activités au cours de l'année 2011-2012 telles que la tenue de kiosques de sensibilisation sur les transports actifs collectifs, la mise en place d'un plan d'action en transport durable et une campagne de sensibilisation sur la surconsommation de l'eau.

Objectif 11

Assurer la qualité, la disponibilité et l'accessibilité des infrastructures

- Réalisation de plusieurs travaux majeurs de réfection et de mises aux normes au cours de l'année 2011-2012 :
  - Mise aux normes du Département de génie chimique;
  - Réaménagement du Département de génie mécanique;
  - Rénovation du Centre des ressources éducatives;
  - Réfection de la résidence Piekouagami.

Dîner interculturel où la culture burkinabée était en vedette.

Objectif 12

Privilégier des modes de gestion et de communication favorisant la synergie entre les individus et les groupes

- Conception et réalisation d'un portail Web pour les programmes d'Art et technologie des médias et Techniques d'intégration multimédia.
- Organisation d'activités de solidarité touchant différents groupes de la communauté collégiale : *Caravane de la tolérance*, conférence d'un représentant professionnel de la *Ligue des droits et libertés*, *Vitrine interculturelle* et *Savourez l'interculturel*.

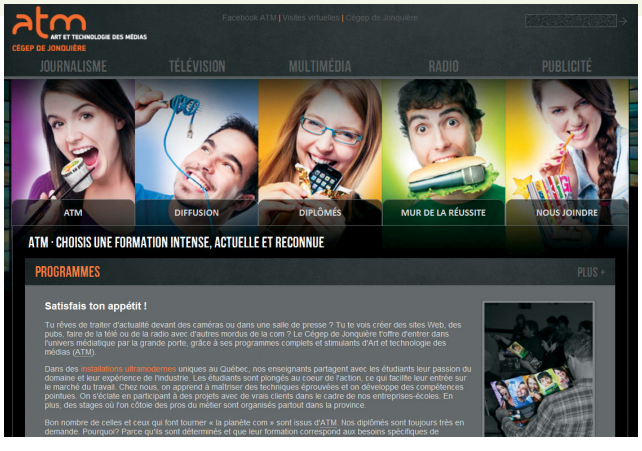

Le nouveau portail Web d'ATM.

ORIENTATION 4

Encourager, soutenir et accompagner le personnel dans son développement professionnel

Objectif 13

Implanter une culture de développement professionnel continu auprès du personnel

- Élaboration d'un outil d'autoévaluation des compétences professionnelles dans l'enseignement permettant à l'enseignante et à l'enseignant d'améliorer ses compétences pédagogiques ou disciplinaires.
- Participation du personnel à diverses activités de formation et de perfectionnement au cours de l'année 2011-2012 :
  - Personnel enseignant : 187 activités de perfectionnement et 45 cours crédités;
  - Personnel de soutien : 29 activités de perfectionnement;
  - Personnel professionnel : 15 activités de perfectionnement;
  - Personnel cadre : 25 activités de perfectionnement et un perfectionnement collectif;
  - Autre personnel : 30 activités de perfectionnement.
- Accompagnement de groupes d'élèves à l'étranger par dix enseignantes et enseignants.
- Membres du personnel ayant réalisé six missions au Maroc, dont quatre en enseignement du français et du marketing. Il y a eu aussi une mission en Nouvelle-Calédonie pour enseigner les procédés chimiques et une autre pour enseigner au Burkina Faso.
- Neuf employées et employés du Cégep ont participé à des projets de perfectionnement professionnel à l'étranger.

Objectif 14

Assurer le transfert et la complémentarité des compétences

- Offre d'ateliers, de dîners-conférences, d'invitations par programme sur des sujets de recherche ou de développement pédagogique. Cinq activités ont été organisées et plus de 180 personnes y ont participé.
- Présentation à l'Association québécoise de pédagogie collégiale de l'exposé scientifique « Enquête sur le développement professionnel des enseignantes et enseignants au collégial ».
- Participation des enseignantes et enseignants à différentes activités de transfert des compétences avec le personnel du Centre de production automatisée (CPA).
- Affectation de huit enseignantes et enseignants de l'enseignement régulier au Centre de production automatisée (CPA).
- Participation des chercheurs ou cochercheurs à diverses activités de communication à l'échelle nationale ou internationale. Publication de dix articles scientifiques ou chapitres de livre.

Le Plan stratégique 2010-2015
UN CÉGEP ENGAGÉ DANS SON MILIEU

Écobes Recherche et transfert.

ORIENTATION 5

Soutenir le développement des différentes composantes du Cégep et contribuer à l'essor de la collectivité

Objectif 15

Réaliser des activités de recherche, de transfert et de formation, sur les plans régional, national et international

- Mise en œuvre de la dernière année du plan stratégique 2009-2012 d'ÉCOBES Recherche et transfert.
- Dépôt du rapport d'évaluation et de la planification stratégique 2012-2017 d'ÉCOBES Recherche et transfert au ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS).
- Mise en œuvre de la quatrième année du plan stratégique 2008-2013 du Centre de production automatisée (CPA).
- Élaboration d'un plan stratégique quinquennal 2012-2016 pour le Centre NAD.
- Réalisation de plusieurs activités de recherche, de transfert et de formation par les différents centres d'expertises. Ces derniers ont dégagé une marge bénéficiaire de près de 670 000 $. Les revenus totaux des centres d'expertises représentent environ 25 % des revenus du Cégep.
- Production d'une vidéo par le Centre de recherche, de développement et d'innovation en communication (CRDIC) sur l'installation de l'éolienne.
- Réalisation d'un projet de recherche à caractère technologique réalisé par ÉCOBES Recherche et transfert en partenariat avec la chaire VISAJ (UQAC et Cégep de Jonquière) sur les conditions de vie, la santé et les aspirations des jeunes, avec la collaboration du Département d'aménagement et d'urbanisme. Ce projet mène au développement d'un ensemble d'idées sur lesquelles s'appuyer pour déterminer des indicateurs scolaires.
- Obtention de la chaire de recherche industrielle sur les technologies des énergies renouvelables et le rendement énergétique du Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada (CRSNG).
- Adoption de la *Politique d'éthique de la recherche avec les êtres humains* par le conseil d'administration.

Martin Bourbonnais
Titulaire
de la chaire TERRE

- Plusieurs demandes de financement d'équipements, d'infrastructures et de projets de recherche ont été déposées auprès d'organismes subventionnaires tels que le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS), le ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation (MDEIE), Développement économique Canada (DEC), le Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada (CRSNG), le Conseil national de recherches Canada (CNRC) et le Conseil de recherches en sciences humaines du Canada (CRSH). Le Cégep a reçu plus de 3 350 000 $ en subventions.
- Participation à une mission en Bretagne (France) avec les représentants du Conseil interordres de l'éducation du Saguenay–Lac-Saint-Jean sur l'évaluation de projets visant à accroître la persévérance scolaire.
- Réalisation de projets en automatisation en Algérie, en Finlande et aux États-Unis.
- Poursuite d'une vingtaine de partenariats entre différentes entreprises ou divers organismes et nos centres d'expertises tels le Centre de production automatisée (CPA), ÉCOBES Recherche et transfert et le Centre NAD.
- Préparation d'une importante collecte de fonds s'échelonnant de 2012 à 2017 mise en oeuvre par la Fondation Asselin du Cégep de Jonquière. La campagne portera sur trois volets précis : la valorisation des carrières dans les techniques physiques, le développement du créneau des énergies renouvelables et l'augmentation du fonds inaliénable.

Objectif 16

Contribuer au développement régional et national

- Tenue de deux rencontres du comité Cégep-Entreprises en 2011-2012. Les travaux de ce comité portent principalement sur les besoins de main-d'œuvre comparativement au taux d'admission et au développement des programmes.
- Analyse de plus de 100 dossiers, dans le cadre du programme de reconnaissance des acquis et des compétences (RAC), 33 candidats ont été admis au programme et 27 sanctions ont été émises.
- Vingt-quatre personnes provenant du Centre local d'emploi (CLE), des entreprises ou à la suite d'un cheminement individuel ont participé au programme d'Actualisation en bureautique.
- Offre annuelle de formation continue par le Centre NAD sur des nouveaux outils, logiciels et procédés de production, notamment en Gestion de production en partenariat avec le Regroupement pour la formation en audiovisuel du Québec (RFAVQ) et Technocompétences.
- Implication d'une douzaine d'employées-cadres et d'employés-cadres, dans une trentaine d'organismes ou divers conseils d'administration.
- Négociation et signature d'une troisième entente spécifique pour le CRÉPAS à l'hiver 2012.

Objectif 17

Diversifier et consolider les interventions à caractère international

- Poursuite et développement de plusieurs partenariats à caractère international : France, Belgique, Pérou, Burkina Faso et Mexique.
- Ententes (2) conclues avec un institut brésilien en vue de développer des projets de mobilité étudiante et de mobilité du personnel.
- Déploiement du baccalauréat en Animation 3D et en design numérique en Chine en partenariat avec Tianjin University of Technology.
- Association entre le Cégep de Jonquière, le Collège communautaire du Nouveau-Brunswick et deux autres cégeps pour créer un organisme sans but lucratif, l'iTech-Édu.ca, afin de répondre aux appels d'offres internationaux.
- Groupes (9) de veille actifs visent à favoriser le développement de projets à l'international.
- Publication de l'InterJONQtion, bulletin électronique rapportant les nouvelles relatives au développement international.

Objectif 18

Accroître la visibilité et le rayonnement du Cégep de Jonquière

- Accueil, par le Cégep de Jonquière, de délégations provenant de la Nouvelle-Calédonie, de l'Éthiopie et de la République de Guinée, au cours de l'année 2011-2012. Quant au Centre NAD, il a accueilli des délégations du Mexique, de la France, de la Chine, des États-Unis et de l'Angleterre.
- Tenue de deux expositions de photos de presse dans le cadre de l'événement international *World Press Photo.*
- Revue de toute la signalisation extérieure du Campus de Jonquière. Cette nouvelle signalisation permet une meilleure identification et une plus grande visibilité des différents pavillons.

Nouvelle signalisation au Cégep de Jonquière.

Fondation Asselin du Cégep de Jonquière

La Fondation Asselin du Cégep de Jonquière, un partenaire en appui au développement!
Les projets soutenus par la Fondation Asselin du Cégep de Jonquière en 2011-2012 totalisent 178 321 $:

- **Volet recherche – 12 950 $**
  - La réussite éducative des élèves au collégial
- **Volet technologies éducatives – 56 000 $**
  - Socrate – phase 3
  - Maple
  - Outils d'aide à la création des programmes
- **Volet internationalisation – 51 494 $**
  - Stage en milieu communautaire - Nicaragua
  - Mission développement Burkina Faso
  - Coopérative de solidarité
- **Volet communications – 57 877 $**
  - Processus enregistrement immersion 360
  - Développement interface

Le Centre d'études collégiales
EN CHARLEVOIX

Le plan stratégique du Centre d'études collégiales en Charlevoix (CECC) en est à sa deuxième année d'application. Afin de bien refléter les efforts collectifs, le Centre rend compte des principales réalisations pour chacune des orientations et chacun des objectifs identifiés dans le plan stratégique.

Mettre en œuvre des mesures différenciées d'aide à la réussite qui résultent d'un diagnostic propre à chaque programme et aux disciplines ciblées

- Accroissement de la fréquentation des trois centres d'aide : Français, Mathématiques et Sciences humaines. En raison de la fréquentation accrue, des heures additionnelles d'aide ont été données par les enseignantes et enseignants. L'élève en difficulté (plus de deux échecs) doit se présenter au centre d'aide sur recommandation de son enseignante ou de son enseignant et un suivi est assuré.
- Offre d'un atelier appelé *Motivation double* aux élèves qui cumulent deux échecs et plus sur leur bulletin de mi-session. L'atelier portait sur la motivation, la gestion du temps, l'organisation du travail et la mémorisation. Le taux de participation a été faible.

Adapter la pédagogie selon les avancées et l'évolution de la recherche en matière d'éducation

- Mise en œuvre d'un plan de gestion et de développement des technologies de l'information pour le Centre d'études collégiales en Charlevoix (CECC). Une migration des usagers, des répertoires et des données du CECC vers les serveurs informatiques du Cégep de Jonquière a été faite, ce qui a permis la définition d'une nouvelle arborescence des répertoires pour les usagers.
- Expérimentation par quelques enseignantes et enseignants du système d'enseignement et d'apprentissage *Moodle*.

Implanter des mesures de valorisation et d'amélioration du français écrit et parlé

- Mise en place d'un processus d'autocorrection rendant obligatoire la fréquentation du centre d'aide en français et applicable aux élèves de tous les programmes.

Améliorer l'attraction et la rétention dans l'ensemble de nos programmes d'études

- Réalisation du plan de promotion et de communication 2011-2012 :
  - Tenue de la campagne publicitaire « Les visages de la réussite » visant à valoriser les études collégiales par la diffusion de succès individuels de finissants du CECC connus du milieu charlevoisien;
  - Poursuite du programme de bourses d'accueil au mérite scolaire parmi les nouveaux inscrits au CECC;
  - Implication des enseignantes et enseignants dans différents projets qui touchent les élèves du niveau secondaire que ce soit à titre de conférencier, de professeur invité ou de participantes et participants à divers ateliers;
  - Tenue de la journée *Portes ouvertes* où près d'une trentaine de parents des classes de 4e et 5e secondaire se sont présentés afin de rencontrer le personnel ainsi que les enseignantes et les enseignants pour obtenir de l'information sur les programmes et les différents services offerts;
  - Tenue de la journée *Cégépien d'1 jour* qui a attiré une quarantaine d'élèves des différentes commissions scolaires de la région. Cette activité permet à des élèves de 5e secondaire de passer une journée au CECC et de participer à un atelier du programme de leur choix afin de préciser davantage leurs projets d'études;
  - Réalisation de tournées d'information scolaire dans quatre écoles secondaires et trois centres de formation aux adultes;
  - Cinq cents adeptes ont été attirés par l'animation des comptes de médias sociaux;
  - Accroissement de la fréquentation du nouveau site Internet du CECC. En comparant avec l'année 2010-2011, le pourcentage des visiteurs s'est accru de 6 %.

Soutenir les étudiantes et étudiants éprouvant des difficultés d'adaptation, d'apprentissage de même que des déficiences fonctionnelles

- Mise en place de moyens de dépistage des élèves à risque et de mesures appropriées. Les élèves sont rencontrés par l'aide pédagogique individuel. Parmi eux, 16 étudiantes et étudiants ont signé des contrats d'engagement à la réussite tandis que huit de ceux-ci ont été référés au centre d'aide ou au coordonnateur de leur programme.
- Installation d'un logiciel adapté pour les personnes vivant des troubles d'apprentissage et achat d'un ordinateur portable permettent de faciliter l'apprentissage des élèves en difficulté.
- Embauche d'une technicienne en éducation spécialisée permettant d'offrir un soutien scolaire aux élèves qui présentent des troubles d'apprentissage variés.

Consolider, diversifier et renouveler l'offre de service selon les nouvelles réalités pédagogiques, sociales, économiques et régionales

- Des activités de formation ont été réalisées dans les entreprises : 46 groupes ont été formés regroupant 478 participantes et participants, ce qui totalise 548 heures de formation.
- Inscription de 351 personnes à des activités de formation continue pour un total de 1828 heures.

Stimuler l'implication sociale, culturelle, sportive et communautaire des élèves et du personnel

- Organisation d'activités culturelles, sportives et communautaires au cours de l'année 2011-2012 :
  - Tenue des finales régionale et nationale de Cégeps en spectacle auxquelles près de 450 spectateurs ont assisté;
  - Mise sur pied d'une équipe d'improvisation;

- Organisation du défi *Science, On tourne!* par le Département des sciences de la nature et participation à la finale provinciale;
- Lecture de la pièce « Baiseries » par cinq comédiens professionnels;
- Parution du journal étudiant l'*Abrupte*.

- Organisation d'activités de reconnaissance pour le personnel telles que l'activité d'accueil, celle de Noël et celle des fêtes de fin d'année.

Améliorer les actions en santé, mieux-être et environnement

- Tenue de l'activité de sensibilisation sur les saines habitudes de vie soit le défi *Pelure de banane*.
- Création du comité d'urgence et du plan de sécurité incendie. Les principaux objectifs sont de préparer un plan de sécurité incendie en y incluant des plans physiques d'évacuation et la coordination d'un exercice d'évacuation.
- Poursuite des travaux du comité de santé et sécurité du CECC (création d'un registre pour les rapports d'accident et formation donnée à dix membres du personnel en premiers soins).

Assurer la qualité, la disponibilité et l'accessibilité des infrastructures

- Réalisation d'un réaménagement des espaces utilisés pour les services aux étudiantes et étudiants et à la bibliothèque.
- Participation à plusieurs rencontres du comité de campagne de la Fondation Campus Charlevoix dont l'un des objectifs est le développement d'une salle multifonctionnelle prévue afin d'augmenter les activités pédagogiques, culturelles, sportives, sociales et communautaires.

Assurer le transfert et la complémentarité des compétences

- Mise en place de l'*Info-express* du CECC permettant notamment d'informer l'ensemble du personnel sur des évènements importants et de faire connaître les réalisations intéressantes à l'interne.

Accroître la visibilité et le rayonnement du Centre d'études collégiales en Charlevoix

- Participation aux différentes activités qui soutiennent la démarche de la Fondation Campus Charlevoix quant à la recherche de fonds et l'annonce d'évènements susceptibles d'intéresser le public. Au cours de l'année 2011-2012, il y a eu la présentation du dossier pour la Conférence régionale des élus de la Capitale-Nationale avec la MRC de Charlevoix, la tenue de deux conférences de presse, la présentation du projet aux conseils municipaux de huit municipalités ainsi qu'aux membres du personnel du CECC.
- Diffusion de cinq capsules télévisées portant sur les programmes offerts au CECC.
- Diffusion de 16 communiqués de presse dans les médias régionaux et une diffusion en ligne sur AMEQ traitant des activités d'envergure réalisées par les départements d'enseignement et les différentes activités étudiantes, culturelles et sportives présentant un intérêt pour la communauté collégiale.

Cégeps en spectacle.

Match d'impro au CECC.

Des membres du personnel, des étudiantes et des étudiants se distinguent

Yves Tremblay a reçu une reconnaissance de l'Association québécoise de la pédagogie collégiale pour la qualité de son travail et sa contribution à l'évolution de l'enseignement.

Gilbert Grenon, président du Réseau Trans-tech, regroupant 46 centres collégiaux de transfert technologique (CCTT).

Éric Potvin du Cégep de Jonquière a été élu vice-président en titre et aux affaires professionnelles de l'Ordre des ingénieurs du Québec.

France Tremblay, présidente de la 5e édition de *ZigZag, je fais mon chemin!* Événement éducation-formation au Saguenay.

L'étudiante Emel Meddeb reçoit la médaille du Gouverneur général du Canada des mains de la présidente du conseil d'administration, Nicole Landry.

Johannie Bilodeau, gagnante de la bourse d'excellence en français, reçoit son prix des mains de Sylvain Fournier, vice-président de la Société nationale des québécoises et québécois du Saguenay–Lac-Saint-Jean.

Remise de la bourse Hydro-Québec à Jason Dessureault, Arnaud Hié, Audrée Girard, Thomas Bérubé, Félix Warren-Tremblay, Guillaume Bonneau, Olivier Girard, Marc-André Allard et Mathieu Bouchard par Bruno Henry, chef des centrales Péribonka et La Grande-3 à la direction régionale d'Hydro-Québec Saguenay–Lac-Saint-Jean.

Quelques chiffres

LA RÉUSSITE DES ÉLÈVES

Un cheminement scolaire estimable!

- Taux de réussite à la 1re session : 64,2 %, pourcentage supérieur au réseau de 7,2 %;
- Taux de réinscription à la 3e session en 2010 : 75 %, pourcentage supérieur au réseau de 5,3 %;

LES INDICATEURS DE CHEMINEMENT SCOLAIRE (même collège, tous les programmes)

Cohorte	Réussite de tous les cours à la 1re session (%)	Réinscription totale à la 3e session (%)	Diplomation totale selon la durée prévue (%)
CÉGEP DE JONQUIÈRE			
2004	62,6	76,5	43,3
2005	65,0	78,4	46,8
2006	62,5	77,6	44,6
2007	61,9	75,5	44,9
2008	61,4	74,3	41,9
2009	61,1	73,6	-
2010	60,3	75,0	-
2011	64,2	-	-
ENSEMBLE DU RÉSEAU PUBLIC			
2004	59,3	72,6	45,2
2005	58,2	72,4	45,3
2006	58,7	72,4	44,9
2007	56,4	70,2	43,8
2008	56,0	70,5	44,1
2009	56,7	70,0	-
2010	56,3	69,7	-
2011	57,0	-	-

Source PSEP (SRAM)

LE SOUTIEN À L'APPRENTISSAGE

Des centres d'aide en soutien à la réussite scolaire des élèves!

Des équipes disciplinaires offrant un accompagnement personnalisé afin de répondre aux besoins d'une clientèle nombreuse et diversifiée.

LA FRÉQUENTATION DES CENTRES D'AIDE (nombre d'élèves)

MESURES DISCIPLINAIRES	2008-2009 nbre d'élèves	2009-2010 nbre d'élèves	2010-2011 nbre d'élèves	2011-2012 nbre d'élèves
Anglais • Help in English : *Learning and Practice Centre HELP*	709	786	752	604
Français • Centre d'aide en français *Le Participe*	262	287	249	748*
Mathématiques • Aide mathématique individuelle *L'Infini*	198	117	230	810**
Philosophie • Centre d'aide en philosophie *CAQ*	147	182	204	171

* La hausse importante de la fréquentation est due aux rencontres ponctuelles ainsi qu'aux rencontres propres à l'aide pour l'épreuve uniforme de français qui sont comptabilisées depuis 2011-2012.

** La hausse importante de la fréquentation est due aux changements apportés aux mesures d'aide en mathématiques. Le nombre total inclut la participation au service AMI (aide collective) et les rencontres à l'Infini pour l'aide ponctuelle (nouvelle mesure depuis 2011-2012).

L'épreuve uniforme de français : un défi à relever!

RÉUSSITE À L'ÉPREUVE UNIFORME DE FRANÇAIS

	2007-2008 (%)	2008-2009 (%)	2009-2010 (%)	2010-2011 (%)	2011-2012 (%)
Cégep de Jonquière	76	74	73	80	78
Réseau	83,2	82,8	N/D	84,2	N/D

L'EFFECTIF SCOLAIRE 2011–2012

INSCRIPTION EN FORMATION INITIALE

	Cégep de Jonquière	Centre d'études collégiales en Charlevoix (CECC)
Soins infirmiers	160	47
Techniques de laboratoire - chimie analytique	28	
Techniques du génie chimique	30	
Technologie de la mécanique du bâtiment	45	
Techniques d'aménagement et d'urbanisme	44	
Technologie du génie industriel	27	
Techniques de génie mécanique	121	
Technologie de l'électronique industrielle	62	
Technologie de l'électronique	30	
Environnement, hygiène et sécurité au travail	79	
Techniques d'éducation à l'enfance	182	
Techniques d'éducation spécialisée	315	64
Techniques de travail social	197	
Techniques de comptabilité et de gestion	45	2
Gestion de commerces	72	
Techniques de bureautique	71	
Techniques de l'informatique	46	
Techniques d'intégration multimédia	107	
Techniques de production et de postproduction télévisuelles	310	
Techniques de communication dans les médias	322	
Total des inscriptions à temps complet en formation technique	**2293**	**113**
Intégration aux études collégiales	74	23
Intégration aux techniques physiques	16	
Intégration aux sciences et techniques humaines	10	
Total des inscriptions à temps complet aux sessions d'intégration	**100**	**23**
Sciences de la nature	191	28
Sciences humaines	306	65
Arts et lettres	72	
Arts plastiques	39	
Sciences, lettres et arts	31	
Structures d'accueil universitaires		
Total des inscriptions à temps complet en formation préuniversitaire	**639**	**93**
Total des inscriptions à temps partiel	**145**	**13**
Total des inscriptions à temps complet et partiel	**3177**	**242**

INSCRIPTION EN FORMATION CONTINUE

Formation créditée Inscriptions - Cours	**1294**	**185**

RÉUSSITE DES COURS EN FORMATION INITIALE

	A-2011	H-2012
Pour le Cégep de Jonquière	**86,3 %**	**88,5 %**

Réinvestissement

BILAN DU RÉINVESTISSEMENT PROVINCIAL 2011-2012

Annexe S034

Cette mesure, mise en œuvre en 2006-2007 par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, vise à appuyer les cégeps dans l'application de leurs plans stratégiques. Toutes les dépenses sont ainsi en lien avec les orientations et les objectifs du plan stratégique du Cégep de Jonquière.

Promotion des programmes et production du matériel promotionnel	24 616 $
Accueil d'étudiantes et d'étudiants internationaux	25 235 $
Santé globale et comité qualité de vie	6 867 $
Développement de programmes	15 808 $
Stages à l'étranger	7 176 $
Utilisation des technologies éducatives par les enseignantes et enseignants	69 253 $
Site Web	5 457 $
Réfection des systèmes de ventilation	64 292 $
Activités en santé et sécurité au travail, plan de mesures d'urgence	55 730 $
Entretien des bâtiments et des locaux	75 523 $
Signalisation	33 955 $
Activités de recrutement d'élèves à l'international	3 021 $
Développement de projets internationaux	66 879 $
Planification du comité sur la protection de l'environnement	14 599 $
Restauration de locaux (salle Polyvalente)	61 691 $
	557 296 $
Allocations reportées de 2010-2011	103 827 $
Allocations 2011-2012	485 527 $
Autres revenus	1 916 $
	59 270 $
Dépenses 2011-2012	557 296 $
Solde reporté en 2012-2013	33 974 $

PLAN DE RÉDUCTION DES DÉPENSES DE NATURE ADMINISTRATIVE ET DE LA TAILLE DU PERSONNEL D'ENCADREMENT ET ADMINISTRATIF

Loi mettant en œuvre certaines dispositions du discours sur le budget du 30 mars 2010 visant le retour à l'équilibre budgétaire en 2013-2014 et la réduction de la dette.

Dans le but de répondre à la volonté du gouvernement qui fait du retour à l'équilibre budgétaire en 2013-2014 un enjeu prioritaire, le Cégep a adopté un plan de réduction des dépenses de nature administrative et un plan de réduction de la taille de son personnel d'encadrement et administratif. Le Cégep produit à cet égard un rapport distinct au ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport.

Ce plan vise à préciser la façon dont le Cégep réduira ses dépenses de fonctionnement de nature administrative et la taille de son personnel d'encadrement et administratif.

Les cibles de réduction des dépenses prévues sont les suivantes :

- Réduire de 10 %, entre le 1er juillet 2010 et le 30 juin 2014, les dépenses de fonctionnement de nature administrative par rapport aux dépenses de même nature engagées pendant l'année financière 2009-2010, et ce, en prévoyant notamment :
  - Dès 2010-2011, une réduction de 25 % des dépenses de publicité et de déplacement par rapport à l'année financière 2009-2010;
  - Dès 2010-2011, une réduction de 25 % des dépenses de formation par rapport à l'année financière 2009-2010.

La cible de réduction à atteindre représente un montant récurrent de 20 500 $ pour le Cégep de Jonquière au terme de l'exercice financier 2010-2011 pour les dépenses de publicité, de déplacement et de formation pour un total récurrent de 82 000 $ au terme de l'année financière 2013-2014.

- Réduire par attrition, à la suite d'un départ à la retraite, la taille des effectifs du personnel d'encadrement et du personnel administratif du Cégep entre le 1er juillet 2010 et le 30 juin 2014, selon le ratio d'un remplacement pour deux départs.

La réduction totale de la taille des effectifs a été de 2,5 postes au terme de l'année 2011-2012.

Mesures de soutien

FAVORISANT DE SAINES HABITUDES DE VIE

Annexe S035

ORIENTATION : MILIEU DE VIE DE L'ÉTUDIANT

Saine alimentation

- Évaluation et contrôle de la variété des menus offerts aux différents points de service alimentaire et respect de la politique alimentaire du Cégep de Jonquière.

Mode de vie physiquement actif

- Consolidation du service commuvélos, prêt de vélos et de casques aux étudiantes et étudiants pour leur transport;
- Défi *Pelure de banane* et activité *Pédale ton smoothie*;
- Tournois de volleyball joués sur l'heure du midi;
- Élargissement de l'offre aux étudiantes et étudiants et au personnel dans le cadre des activités intramurales sportives.

Sensibilisation, promotion et communication

- Capsules de valorisation du sport pendant les différents matchs sportifs intercollégiaux;
- Promotion des activités et diffusion des réussites des membres de la communauté auprès de différents médias;
- Sensibilisation auprès des participantes et participants au projet de cuisine collective concernant le choix des menus préparés;
- Amélioration de la visibilité des équipes sportives à l'interne.

Mobilisation et partenariat

- Participation au « Défi famille » en collaboration avec le Centre de santé et des services sociaux et la municipalité :
  - randonnée de vélo;
  - match amical de basketball.
- Participation active à l'organisation de la 48e finale des Jeux du Québec.

Somme investie

- 6 075 $ en certification de crédit.

Les états financiers

ÉTAT DES REVENUS ET DÉPENSES

FONDS DE
FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE
TERMINÉ LE 30 JUIN 2012

	REVENUS	DÉPENSES	EXCÉDENT FAVORABLE (DÉFAVORABLE)
ENSEIGNEMENT RÉGULIER	$	$	$
Enseignants	23 117 433	23 117 433	0
Coûts de convention des enseignants	862 806	1 035 560	(172 754)
Soutien à la formation et gestion des ressources matérielles	13 054 116	12 053 524	1 000 592
Service de la dette et opérations de financement	(200 355)	(155 166)	(45 189)
Autres allocations spéciales	1 299 021	1 778 895	(479 874)
Redressements des années antérieures	26 116		26 116
Rétroactivité	13 800		13 800
TOTAL - ENSEIGNEMENT RÉGULIER	**38 172 937**	**37 830 246**	**342 691**
FORMATION CONTINUE ET SERVICES AUXILIAIRES			
Formation continue	6 310 277	5 856 358	453 919
Centre de transfert de technologie	2 903 229	2 568 257	334 972
Services alimentaires	83 521	77 900	5 621
Auditorium	153 880	147 221	6 659
Centre sportif	100 929	105 956	(5 027)
Résidences	473 707	443 729	29 978
Budgets spéciaux	3 013 997	4 290 265	(1 276 268)
Rétroactivité			0
Redressements des années antérieures			0
TOTAL - FORMATION CONTINUE ET SERVICES AUXILIAIRES	**13 039 540**	**13 489 686**	**(450 146)**
EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES REVENUS SUR LES DÉPENSES	**51 212 477**	**51 319 932**	**(107 455)**

Bilan

FONDS DE FONCTIONNEMENT 30 JUIN 2012

ACTIF	2012 $	2011 redressé $
Encaisse	3 652 721	5 272 856
Subvention à recevoir MELS	300 559	991 023
Subvention à recevoir due à la réforme comptable	1 349 836	2 880 919
Débiteurs	6 529 682	4 639 771
Stocks	40 322	48 206
Avances au fonds des investissements		0
Frais payés d'avance	152 070	140 389
Autres actifs et placements à long terme	345 100	405 100
TOTAL DE L'ACTIF	**12 370 290 $**	**14 378 264 $**
PASSIF		
Chèques en circulation	485 087	627 624
Emprunt à court terme		
Subvention à payer - MELS		
Comptes à payer et frais courus	1 124 360	890 437
Salaires et avantages sociaux à payer	4 291 461	4 476 419
Vacances courues à payer et autres courus	2 053 078	3 519 096
Avances au fonds des investissements	227 793	166 364
Revenus reportés	2 394 574	2 079 911
Autres passifs	1 512	1 512
Sous-embauche	1 047 385	889 079
	11 626 250	12 650 442
SOLDE DU FONDS		
Affecté	700 000	1 500 000
Non affecté	44 040	227 822
	744 040	1 727 822
TOTAL DU PASSIF ET DU SOLDE DE FONDS	**12 370 290 $**	**14 378 264 $**

FONDS DES INVESTISSEMENTS 30 JUIN 2012

ACTIF	2012	2011 redressé
Encaisse	28 991	0
Avance de fonds de fonctionnement	227 793	166 364
Débiteurs		0
Autres actifs à court terme	112 059	26 926
Subvention à recevoir	1 259 923	1 540 758
Subvention à recevoir due à la réforme comptable	36 011 364	35 096 043
Frais reportés liés aux dettes	158 187	191 117
Immobilisations corporelles	65 809 850	60 826 335
Autres actifs à long terme	250 020	270 855
TOTAL DE L'ACTIF	**103 858 187 $**	**98 118 398 $**
PASSIF		
PASSIF À COURT TERME		
Chèques en circulation	151 451	622 521
Emprunt à court terme	11 411 059	7 864 121
Créditeurs	2 822 578	1 470 661
Intérêts courus à payer	278 192	500 854
Avance de fonds de fonctionnement		
	14 663 280	10 458 157
REVENUS REPORTÉS	6 432 376	7 824 313
DETTE À LONG TERME		
Obligations à payer		
Fonds d'amortissement		
Billets à payer	4 484 611	4 156 184
Hypothèques à payer	1 124 296	1 243 844
Financement Québec	76 421 080	73 895 356
	82 029 987	79 295 384
	103 125 643	97 577 854
SOLDE DE FONDS	732 544	540 544
TOTAL DU PASSIF ET DU SOLDE DE FONDS	**103 858 187 $**	**98 118 398 $**

Les instances

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Nicole Landry
Présidente
Diplômée
Secteur préuniversitaire

Thérèse Desgagné
Vice-présidente
Secteur socioéconomique

Michel Gravel
Directeur général
Membre d'office

Guylaine Proulx
Directrice des études
Membre d'office

Gilles Dicaire
Sylvain Cloutier
Secteur socioéconomique

Benoît Dallaire
Jacques Lemire
Michaël Reid (jusqu'au 6 avril 2012)
Secteur de l'entreprise

Pierre Lavoie
Michel Payette
Personnel enseignant

Nathalie Murray
Personnel professionnel

Priscilla Plamondon-Lalancette
Diplômée
Secteur technique

Jimmy Maltais
Personnel de soutien

Jean-Pierre Benoît
Suzanne Tremblay
Parents

Laurie Buteau
Étudiante
Secteur préuniversitaire

Antoine Rail
Étudiant
Secteur technique

LE COMITÉ EXÉCUTIF

Michel Gravel
Président

Michèle Harvey
Secrétaire

Nicole Landry
Thérèse Desgagné
Guylaine Proulx
Jacques Lemire

LA COMMISSION DES ÉTUDES

Guylaine Proulx
Directrice des études
Présidente

RESPONSABLES DES PROGRAMMES D'ÉTUDES

Michèle Bergeron
Directrice adjointe des études
Mastera – Formation continue

Roxanne Tremblay
Directrice adjointe des études
Service d'animation et de développement pédagogiques

REPRÉSENTANTES ET REPRÉSENTANTS DES ENSEIGNANTES ET DES ENSEIGNANTS

Hans Blackburn
Enseignant
Sciences humaines

Frédérick David
Enseignant
Sciences humaines

Julie Gauthier-Dion
Enseignante
Philosophie

Michel Laprise
Enseignant
Techniques de communication dans les médias

Louis Larouche
Enseignant
Français

Lyne Savard
Enseignante
Techniques de travail social

POUR LE CENTRE D'ÉTUDES COLLÉGIALES EN CHARLEVOIX

Philippe Poinlane
Enseignant
Mathématiques

REPRÉSENTANTES DES PROFESSIONNELLES ET PROFESSIONNELS

Sophie Fillion
Aide pédagogique individuelle
Hélène Roberge
Conseillère pédagogique

REPRÉSENTANTES ET REPRÉSENTANTS DES ÉTUDIANTES ET DES ÉTUDIANTS

Roxanne Breton
Techniques de communication dans les médias (jusqu'au 29 janvier 2012)

Albert Michaud-Gagnon
Sciences de la nature (jusqu'au 29 janvier 2012)

Marc-Olivier Deschênes
Sciences humaines (jusqu'au 18 mars 2012)

Gabriel Gauthier
Techniques de production et de postproduction télévisuelles (jusqu'au 18 mars 2012)

Jean-Simon Boulianne
Techniques d'aménagement et d'urbanisme (à partir du 19 mars 2012)

Laurie Buteau
Arts et lettres
(à partir du 19 mars 2012)

Code d'éthique et de déontologie
DES ADMINISTRATEURS DU CÉGEP DE JONQUIÈRE

PRÉAMBULE

Le présent Code d'éthique et de déontologie des administrateurs est adopté en vertu de la **loi modifiant la Loi sur le ministère du Conseil exécutif et d'autres dispositions législatives concernant l'éthique et la déontologie**, le **Code civil du Québec** (articles 321 à 330) et la **Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel** (articles 12 à 20).

Il est à noter que les dispositions législatives d'ordre public, notamment les articles 12 et 20 de la **Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel** prévalent, en cas de conflit, sur les dispositions du présent Code.

1. Définitions

Dans le présent Code, les mots suivants signifient :

- Administrateur : membre du conseil d'administration du Collège;
- Administrateur membre du personnel : le directeur général ou la directrice générale, le directeur ou la directrice des études ainsi que les deux enseignantes ou enseignants, le professionnel ou la professionnelle et l'employée ou l'employé de soutien qui sont respectivement élus par leurs pairs à titre d'administrateur;
- Code : Code d'éthique et de déontologie des administrateurs;
- Collège : le Collège d'enseignement général et professionnel de Jonquière;
- Intérêt : ce qui importe, ce qui est utile, avantageux.

2. Objet

Le Code a pour objet d'établir certaines règles d'éthique et de déontologie régissant les administrateurs du Collège en vue :

- D'assurer la confiance du public envers le conseil d'administration et envers l'intégrité et l'impartialité de ses membres;

et

- De permettre aux administrateurs d'exercer leur mandat et d'accomplir leurs fonctions avec confiance, indépendance et objectivité au mieux de la réalisation de la mission du Collège.

3. Champ d'application

Tout administrateur est assujetti aux règles du Code. De plus, la personne qui cesse d'être administrateur est assujettie aux règles prévues à l'article 5.2 de ce Code.

4. Devoirs généraux des administrateurs

L'administrateur exerce sa fonction avec indépendance, intégrité et bonne foi au mieux de l'intérêt du Collège et de la réalisation de sa mission. Il agit avec prudence, diligence, honnêteté, loyauté et assiduité comme personne raisonnable et responsable.

5. Obligations des administrateurs

5.1 L'administrateur doit, dans l'exercice de ses fonctions :

a) Respecter les obligations que la loi, la charte constitutive du Collège et les règlements lui imposent et agir dans les limites des pouvoirs du Collège;
b) Éviter de se placer dans une situation de conflit entre son intérêt personnel ou l'intérêt du groupe ou de la personne qui l'a élu ou nommé et les obligations de ses fonctions d'administrateur;
c) Agir avec modération dans ses propos, éviter de porter atteinte à la réputation d'autrui et traiter les autres administrateurs avec respect;
d) Ne pas utiliser à son profit ou au profit d'un tiers les biens du Collège;
e) Ne pas divulguer à son profit ou au profit d'un tiers l'information privilégiée ou confidentielle qu'il obtient en raison de ses fonctions;
f) Ne pas abuser de ses pouvoirs ou profiter indûment de sa position pour en tirer un avantage personnel;
g) Ne pas, directement ou indirectement, accorder, solliciter ou accepter une faveur ou un avantage indu pour lui-même ou pour une autre personne;
h) N'accepter aucun cadeau, marque d'hospitalité ou autre avantage que ceux d'usage et de valeur minime.

5.2 La personne qui cesse d'être administrateur doit :

a) Se comporter de façon à ne pas tirer d'avantages indus de ses fonctions antérieures d'administrateur;
b) Ne pas utiliser l'information confidentielle ou privilégiée relative au Collège à des fins personnelles et ne pas donner de conseils fondés sur des renseignements non disponibles au public.

6. Rémunération des administrateurs

L'administrateur n'a droit à aucune rémunération pour l'exercice de ses fonctions d'administrateur du Collège. Il ne peut également recevoir aucune autre rémunération du Collège, à l'exception du remboursement de certaines dépenses autorisées par le conseil d'administration.

Cette disposition n'a pas pour effet d'empêcher les administrateurs membres du personnel de recevoir leur salaire et autres avantages prévus à leur contrat de travail.

7. Règles en matière de conflit d'intérêts

7.1 Objet

Les règles contenues dans le présent article ont pour objet de faciliter la compréhension de situations de conflit d'intérêts et d'établir des procédures et modalités administratives auxquelles est assujetti l'administrateur en situation de conflit d'intérêts pour permettre de procéder au mieux de l'intérêt du Collège.

7.2 Situation de conflit d'intérêts des administrateurs

Constitue une situation de conflit d'intérêts, toute situation réelle, apparente ou potentielle qui est objectivement de nature à compromettre ou susceptible de compromettre l'indépendance et l'impartialité nécessaires à l'exercice de la fonction d'administrateur, ou à l'occasion de laquelle l'administrateur utilise ou cherche à utiliser les attributs de sa fonction pour en tirer un avantage indu ou pour procurer un tel avantage indu à une tierce personne.

Les situations de conflit d'intérêts peuvent avoir trait à l'argent, à l'information, à l'influence ou au pouvoir :

a) Les situations de conflit d'intérêts qui ont trait à l'argent sont notamment celles relatives aux avantages directs, aux cadeaux ou aux marques d'hospitalité ainsi qu'aux relations contractuelles entre le Collège et une organisation extérieure dans laquelle l'administrateur possède un intérêt direct ou indirect;
b) Les situations qui ont trait à l'information sont notamment celles relatives au respect de la confidentialité ou à l'utilisation de l'information à des fins personnelles;

c) Les situations qui ont trait à l'influence sont notamment celles relatives à l'utilisation des attributions de sa charge d'administrateur pour infléchir une décision ou obtenir directement ou indirectement un bénéfice à son propre avantage ou à celui d'un tiers;
d) Les situations qui ont trait au pouvoir sont notamment celles relatives à l'abus d'autorité, le fait de se placer dans une situation de vulnérabilité ou de porter atteinte à la crédibilité du Collège en ayant un comportement incompatible avec les exigences de sa fonction.

Sans restreindre la portée de la définition et seulement à titre d'illustration, sont ou peuvent être considérées comme des situations de conflit d'intérêts :

a) La situation où l'administrateur a directement ou indirectement un intérêt dans une délibération du conseil d'administration ou du comité exécutif;
b) La situation où l'administrateur a directement ou indirectement un intérêt dans un contrat ou un projet de contrat avec le Collège;
c) La situation où un administrateur, directement ou indirectement, obtient ou est sur le point d'obtenir un avantage personnel qui résulte d'une décision du Collège;
d) La situation où un administrateur accepte un présent ou un avantage quelconque d'une entreprise qui traite ou qui souhaite traiter avec le Collège, à l'exception des cadeaux d'usage et de peu de valeur.

7.3 Situation de conflit d'intérêts des administrateurs membres du personnel

Outre les règles établies à l'article 7.2 du Code, l'administrateur membre du personnel est en situation de conflit d'intérêts dans les cas prévus aux articles 12 et 20.1 de la **Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel**. Ces dispositions législatives ainsi que certaines règles d'interprétation apparaissent à l'annexe B et font partie intégrante du présent Code.

7.4 Déclaration d'intérêts

Dans les trente jours suivant l'entrée en vigueur du présent Code ou dans les trente jours suivant sa nomination, l'administrateur doit compléter et remettre au président du conseil d'administration une déclaration des intérêts qu'il a à sa connaissance dans une entreprise faisant affaire ou ayant fait affaire avec le Collège et divulguer, le cas échéant, toute situation réelle, potentielle ou apparente de conflit d'intérêts pouvant le concerner. Cette déclaration doit être révisée et mise à jour annuellement par l'administrateur.

Outre cette déclaration d'intérêts, l'administrateur doit divulguer toute situation de conflit d'intérêts de la manière et dans les cas prévus au premier alinéa de l'article 12 de la **Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel.**

Cette disposition législative, ainsi que les règles d'interprétation et un modèle de déclaration d'intérêts apparaissant à l'annexe B font partie intégrante du présent Code.

7.5 Interdictions

Outre les interdictions pour les situations de conflit d'intérêts prévues aux articles 12 et 20 de la **Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel,** l'administrateur qui est en situation de conflit d'intérêts à l'égard d'une question discutée au conseil d'administration ou au comité exécutif a l'obligation de se retirer de la salle des délibérations du conseil pour permettre que les délibérations et le vote se tiennent hors la présence de l'administration et en toute confidentialité.

7.6 Rôle du président

Le président du conseil d'administration est responsable du bon déroulement des réunions du conseil d'administration. À ce titre, il doit trancher toute question relative au droit de vote à une réunion du conseil. Lorsqu'une proposition est reçue par l'assemblée, le président du conseil doit, après avoir entendu le cas échéant, les représentations sur leur droit de vote des administrateurs, décider quels sont les membres habilités à délibérer et à voter.

Le président a le pouvoir d'intervenir pour qu'une personne s'abstienne de voter et pour que cette dernière se retire de la salle où siège le conseil.

La décision du président est finale.

8. Conseiller en déontologie

Le secrétaire du conseil ou, en son absence, une autre personne nommée par le conseil d'administration, agit comme conseiller en déontologie.

Ce conseiller est chargé :

a) D'informer les administrateurs quant au contenu et aux modalités d'application du Code;
b) De conseiller les administrateurs en matière d'éthique et de déontologie;
c) De faire enquête à la réception d'allégations d'irrégularités et de faire rapport au conseil d'administration;
d) De faire publier dans le rapport annuel du Collège le présent Code ainsi que les renseignements prévus à la loi.

9. Conseil de discipline

9.1 Le conseiller en déontologie saisit le conseil d'administration de toute plainte ou de toute autre situation d'irrégularité en vertu du Code ainsi que des résultats de son enquête.

9.2 Le conseil de discipline est constitué des membres du comité exécutif. Il a donc la responsabilité de recevoir les résultats d'enquête du conseiller en déontologie, d'analyser les cas de manquement présumés, de décider du bien-fondé de toute plainte et de décider des suites à apporter.

9.3 Le conseil de discipline notifie à l'administrateur les manquements reprochés et l'avise qu'il peut, dans les vingt jours, lui fournir par écrit ses observations et, sur demande, être entendu par ce conseil relativement aux manquements reprochés et à la sanction appropriée.

9.4 Dans le cas d'une situation urgente nécessitant une intervention rapide ou dans un cas présumé de faute grave, l'administrateur peut être relevé provisoirement de ses fonctions par le président du conseil d'administration.

9.5 Le conseil de discipline qui conclut que l'administrateur a contrevenu à la loi ou au Code impose la sanction disciplinaire appropriée. Les sanctions possibles sont la réprimande, la suspension ou la révocation.

9.6 L'administrateur peut en appeler de la sanction auprès du conseil d'administration. Celui-ci maintient ou annule la sanction prise par le conseil de discipline.

10. Entrée en vigueur

Le présent Code est entré en vigueur le 1er janvier 1998.

Note : Aucun manquement au Code d'éthique et de déontologie de la part des administrateurs n'a été signalé en 2011-2012.

CÉGEP DE JONQUIÈRE
VITRINE
TECHNOLOGIQUE
TERRE
ÉNERGIE
RENOUVELABLE
RENDEMENT
ÉNERGÉTIQUE

RAPPORT ANNUEL [2011 • 2012]

CÉGEP DE JONQUIÈRE

2505, rue Saint-Hubert
Jonquière (Québec) G7X 7W2
Téléphone : 418 547-2191
cegepjonquiere.ca